

**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE
VILLE DE MURET**

**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
PROCEDURE ADAPTEE**

1. Identification de l'organisme qui passe le marché

Maître d'ouvrage :

VILLE DE MURET - SERVICE EAU POTABLE
27, rue de Castelvieux – BP 60207 – 31605 MURET
Tel : 05.67.20.66.80
Fax : 05.67.20.66.81

Maître d'œuvre :

La mission de maîtrise d'œuvre est assurée par le groupement de bureau d'études :
Cabinet MERLIN- Cabinet ARRAGON

Adresse auprès de laquelle des informations administratives peuvent être obtenues :
Monsieur le Maire de MURET

Adresse auprès de laquelle des informations d'ordre technique peuvent être obtenues :
Cabinet ARRAGON - 58, Chemin de Baluffet -31300 TOULOUSE
Tél : 05 61 49 62 62 - Fax : 05 61 49 04 24
M. LEVY: llevy@cabinet-arragon.fr

2. Objet du Marché

REHABILITATION DU PLANCHER DE 3 FILTRES A SABLES (N°1 A 3) A L'USINE D'EAU POTABLE DE LA NAVERRÉ

3. Lieu d'exécution :

Usine d'eau potable de la Naverré
81, avenue Henry Peyrusse 31600 MURET

4. Caractéristiques principales du chantier :

Les travaux envisagés dans ce marché concernent la réhabilitation des ouvrages :

- filtres à sables n°1 à 3,
- canal de distribution/répartition sur les filtres.

Le marché comprend les prestations suivantes :

- exécution des travaux de génie civil et d'équipements afin d'assurer la réhabilitation des bétons et planchers filtrant ouvrages par ouvrages tout en maintenant l'usine de traitement d'eau potable en service.

5. Quantité ou étendue globale :

L'usine de traitement de l'eau potable de la Naverré a une capacité de 10 000 m³/j.
-réhabilitation de béton des ouvrages : surfaces estimées à : 270 m²,
-démontage et remontage des équipements des 3 filtres à sable,
-pose de planchers filtrant (64,5 m²) y compris reprise du dispositif d'insufflation d'air de lavage,
-gestion du phasage des travaux pour maintien en service de la production d'eau potable.

6. Mode de passation du Marché

Le marché est passé sous la forme d'une procédure adaptée en application des dispositions de l'article 42.2°) de l'ordonnance 2015-899 du 23/07/2015 et des articles 27; 34; 38 à 45 et 48 à 64 du décret n° 2016-360 du 25/03/2016.

Il n'est pas prévu de découpage des travaux en lots.

Les prestations donneront lieu à un seul marché.

Les variantes sont autorisées.

Option : non

Seuls les candidats des 3 meilleures offres techniques seront amenés à négocier avec le Maître d'Ouvrage.

7. Durée d'exécution du marché :

7 mois dont 3 mois entre la première étape et la seconde étape à l'été 2019. **La première étape, la réhabilitation du filtre à sables n°3 devra se terminer obligatoirement avant fin mai 2019.**

8. Date prévisible de démarrage de l'opération

La date prévisible du démarrage des travaux est donnée à titre indicatif au mois d'avril 2019.

9. Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères de jugement des offres énoncés ci-dessous :

- 1/ Valeur technique de l'offre (50 %) ;
- 2/ Prix des prestations (45%) ;
- 3/ Délai d'exécution (5 %).

10. Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est de 90 jours.

11. Conditions relatives au contrat

- Cautionnement : retenue de garantie de 5 % ou garantie à première demande.
- Forme juridique : entreprises ou groupement solidaires ou groupement conjoint avec mandataire solidaire

L'entreprise ou le groupement d'entreprises comprendra les compétences suivantes :

- spécialisation pour le process et les équipements ;
- spécialisation pour la réhabilitation des ouvrages en béton. Dans le cas où la spécialisation est apportée par une entreprise au sein d'un groupement elle sera connue au stade de la candidature et ne pourra être modifiée dans la suite de la procédure. L'identité de l'entreprise sera précisée via une déclaration d'un co-traitant ou sous-traitant. Il pourra être également précisé si une entreprise " process " dispose de la double compétence process/réhabilitation des ouvrages en béton.

12. Retrait du dossier de consultation

Le retrait du dossier de consultation et la transmission des offres sous format dématérialisé devront se faire sur le profil acheteur du Maître d'Ouvrage, à l'adresse URL suivante : <https://marches-publics-ville-muret.omnikles.com/>.

13. Date et heure limites et lieu de remise des offres

Date et heure limites de réception des offres : Le **22/03/2019 à 12h00** au plus tard

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Lieu de réception des offres :

VILLE DE MURET - SERVICE EAU POTABLE

27, rue de Castelvielh – BP 60207 – 31605 MURET

14. Date d'envoi de l'avis à la publication : le 22/02/2019

15. Procédure de recours

Dénomination :	Tribunal Administratif de Toulouse
Adresse :	68 rue Raymond IV – B.P. 7007
Code Postal :	31 068
Localité/ Ville :	TOULOUSE CEDEX 07
Pays :	FRANCE
Téléphone :	05 65 73 57 57
Courrier électronique (mél.) :	greffe.ta-toulouse@juradm.fr
Adresse internet :	http://www.ta-toulouse.juradm.fr